

Genre du véhicule Caravane (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication C O R S A R	Type T 5 8 0	Fiche d'homologation No. CH 9179 03
---	--------------------------------------	-----------------	--

Constructeur CORSAR Wohnwagenbau, W. Grund GmbH & Co. KG, D-4370 Marl-Sinsen
 Identification sur la plaquette du constructeur "T 580"
devant le No. du châssis -
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant latéralement sur la carrosserie
 Numéro du châssis à l'avant, à droite en bas sur la traverse
 Importateur principal Carrosserie THEUS & Co., 7000 Coire/ H. Traeger S.A., 1261 Chavannes de Bogis
 Véhicule homologué T 830 190

Châssis
 Nombre d'essieu 2 Nombre de roues 4 Suspension barres de torsion Direction -
 Frein de service mécanique, par inertie, à expansion interne, sur toutes les roues;
avec dispositif automatique de recul, avec sécurité de rupture
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur toutes les roues

Carrosserie roulotte d'habitation

Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur		7450
Largeur		2460
Hauteur		2600
Porte à faux	av	4400
	ar	3050
Empattement		650
	av	2110
Voies		ar 2110
Distance anneau	-centre essieu tandem 4400	
Distance pivot		axe ar

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	20	1260	1280 +)
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	75	1700	1500
Pneus		165 R 13	
Ply / bar		R / 2,6	
Charge		2x1050	
pour V max		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail
 Marque _____ Type _____
 Bruit _____ à / min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement
 Feux rouges R (E)
 Feux stop S1 (E)
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E)
 lat. I (E)
 ar III (E)
 Feux de gabarit av A (E)
 lat. _____
 ar R (E)
 ar vers l'av A (E)
 Eclairage plaque 1/ à gauche, combiné
 Cale 2/ 220x100x 90 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Caravane (véhicule spécial)
Marque et type C O R S A R T 580
FH-NoCH 9179 03
Carrosserie roulotte d'habitation

Poids à vide
Charge utile
Poids total

selon le bulletin de pesage
-
selon le véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : admis à la circulation selon l'article 81, alinéa 2 de l'OCR (véhicules de forains etc.).
- +) Poids du véhicule avec l'aménagement intérieur suivant :
1 dortoir avec lit double, 1 armoire avec table de nuit à l'avant, 1 cloison extensible, 1 cabinet de toilette,
1 armoire, 1 bloc-cuisine, 1 commode, 1 groupe de sièges circulaire à l'arrière, 1 chauffage, 1 frigo, divers réduits.

Inscription dans le permis de circulation:

- 122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;
le disque indiquant la largeur est exigé;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 139 - enlever: la roulotte de la béquille (varie selon le véhicule tracteur / sera contrôlé à l'immatriculation).

Lieu et date de l'homologation Chur, 03.03.83
Tr(ZH)/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation